LA NIVE

numéro 2

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS DE LA NIVE

BIARRITZ

Hôtel Continental

DE TOUT PREMIER ORDRE

200 CHAMBRES ET SALONS
VUE SUR LA MER ET AU MIDI

Ouvert toute l'année

Numéro 2 Trimestriel. 1er AVRIL 1927

LA NIVE

Bulletin de la Société des Pêcheurs de la Nive
(Nive Anglers Club.— English Text : p. 49)

LE ROLE D'UNE SOCIÉTÉ DE PÊCHE

Les Pêcheurs à la ligne ont fait l'objet de tant de plaisanteries faciles, que leurs associations ne sont guère prises au sérieux ; elles évoquent cortèges, concours, banquets, revendications.

Pour les uns les pêcheurs sont des fainéants, pour d'autres des simples, voire des imbéciles, pour certains fonctionnaires ce sont des gêneurs, pour les snobs français, même anglomanes, ce sont gens de mauvais goût.

A tous, on doit répondre que ne voyant pas le rôle économique et social des rivières, ils font au moins preuve d'ignorance plus ou moins excusable.

Sur ce point, comme sur tant d'autres, la France a méconnu et gaspillé sa richesse.

En étudiant ce que représentent les rivières dans une région, on se rend compte qu'il n'y à point déchéance à se consacrer à leur "culture", qu'une Société de Pêche est une Société Agricole d'ordre supérieur car elle gère un grand domaine collectif. elle a un vaste champ d'études scientifiques ; elle remplit un rôle social et économique.

A l'heure actuelle le bassin de la Nive fournit aux marchés, aux hôtels de la côte et de la vallée environ 12.000 kilos de truites ; c'est un revenu annuel d'au moins 240.000 francs de beaucoup supérieur à celui des forêts syndicales de la région.

Si l'on y ajoute l'énorme consommation locale et le produit de la pêche au saumon en rivière et dans l'estuaire maritime, on voit que le rendement du bassin de la Nive est important au simple point de vue alimentaire.

Les rapport des services de pêche du Gouvernement Fédéral Suisse, cités par l'Inspecteur Principal des Eaux et Forêts de Lachadenède, lors d'une mission récente, indiquent pour certaines rivières des rendements annuels de 700 kilos de truites au kilomètre, c'est au moins dix fois plus que dans notre région. La Suisse obtient ces résultats, dans des rivières peut-être moins riches que les nôtres, par la culture artificielle des salmonides, inventée par un Français, mais utilisée partout plus qu'en France.

Une rivière poissonneuse est aussi une attraction touristique considérable ; dans le choix d'une villégiature même estivale, les possibilités de pêche sont un facteur influent.

On ne doit pas se lasser de répéter que la seule pêche du saumon, devrait facilement faire amortir la plus grosse part des frais généraux de l'industrie hôtelière basque et béarnaise. Les exemples d'Ecosse et de Norvège sont là pour le prouver. Les efforts intelligents de nos voisins espagnols pourraient dans quelques années en fournir une démonstration cuisante.

A côté de ce champ d'action économique, la Société de Pêche a un rôle social indéniable.

Aux citadins, elle offre une distraction saine, peu coûteuse, agréable.

Toute l'année le commerçant, le petit employé, l'ouvrier peuvent aller passer leurs heures de liberté au bord de l'eau. C'est la cure d'air et la détente intellectuelle, dans un cadre enchanteur où peu de natures sont insensibles à la magie des eaux.

Mais pour que la rivière joue ce rôle indispensable aux abords des cités, faut-il encore qu'un organisme prévoyant lui conserve un caractère d'attraction par la richesse piscicole, un facteur d'hygiène par la pureté des eaux.

Si le progrès social tend justement à accroître le bien-être, la santé de toutes les classes de la nation, ne doit-il pas prévoir un emploi salubre des heures de repos, et la pêche est un sport à la portée de tous, il fournit de plus à la table familiale un aliment de haute valeur nutritive. Si l'on abandonnait la rivière aux braconniers, la truite, l'écrevisse, ces mets de gourmets, seraient uniquement réservées à la table des riches ou des étrangers.

Dans les campagnes, la Société de Pêche a un rôle social aussi important.

Si l'on veut lutter contre leur désertion, il ne faut pas seulement rendre les cultures rémunératrices, mais accroître les distractions des ruraux. Il ne faut pas dire que l'agriculteur n'a pas le temps d'aller à la pêche ; sans le calomnier, on peut assurer qu'il prend autant d'heures de loisir que le citadin ; si grâce à la pêche il va moins à l'auberge, sa santé et sa bourse s'en trouveront mieux. Grâce à la richesse de la rivière, que, livré à lui-même il ne peut protéger des ravageurs nocturnes, le riverain doit pouvoir en tirer par des moyens légaux, un ou deux plats de truites ou anguilles chaque semaine ; il suffit pour cela de quelques cordeaux placés le soir.

Enfin la culture familiale de la truite arc-en-ciel doit être introduite dans le pays, elle doit arriver à fournir une bonne part de la consommation des hôtels et accroître les petits revenus de nombreuses exploitations agricoles.

Pour réaliser ces objectifs, il faut une Société organisée comme une grande exploitation collective. Les eaux doivent être étudiées, leur richesse nutritive, évaluée, améliorée, les espèces supérieures saumon et truite sélectionnées, protégées contre tous leurs ennemis, favorisées dans leur reproduction.

En même temps, tous les usagers de la rivière sont instruits de l'œuvre poursuivie, des difficultés à surmonter, pour que tous participent à l'effort commencé.

Se vouer à une telle œuvre, est-ce déchéance ou futilité ?

M. ROCQ.

Çà ne mord pas !...

La Pêche Illustrée, organe officiel du Fishing-Club de France, a publié, sous ce titre, en Février dernier, un excellent article de M. L. Matout, assistant au Museum de Paris, un de ces savants qui, non seulement ne rougissent pas de pratiquer la pêche, mais jugent que nos rivières et leur faune sont dignes, à tous égards, de fixer l'attention des intelligences les plus cultivées.

M. Matout a analysé scientifiquement les raisons qui, certains jours, rendent la pêche nulle.

Lorsque personne ne prend rien, les ignorants s'en tirent en disant qu'il n'y a p'us de poisson. En réalité, il peut y avoir trois motifs : le premier est que le poisson peut être repus de nourriture.

Par exemple, au moment de l'éclosion des insectes aquatiques en masses considérables, le poisson les absorbe au point d'en être malade. Ceci est fréquent sur nos rivières dont la richesse nutritive est inouïe. D'après MM. les docteurs Jammes et Bouisset, qui ont étudié à ce point de vue presque tous les cours d'eau pyrénéens, les rivières basques battent le record et parmi elles la Nive d'Esterençuby est fantastique. Cette opinion se joint à celle de M. Atwood Clark, un de nos amis anglais les plus fidèles et les plus expérimentés qui signale ici-même que nos truites sont actuellement paresseuses parce qu'elles sont moins nombreuses qu'autrefois alors que la nourriture qui leur est offerte est plutôt supérieure.

Car la capacité nutritive naturelle est encore accrue parce qu'un nombre hélas ! toujours p'us grand de pêcheurs, prennent le soin de gaver nos truites d'asticots hors de prix !

Or, ce n'est pas en gavant une truite qu'on la rend moins méfiante.

Le second motif : plus brutal, car aucun poisson n'y échappe, est la variation de température.

Le poisson n'est pas un animal à sang froid, l'expression est inexacte, c'est un animal à température variable, alors que les mammifères sont à température fixe. Ceci tient au milieu : l'air au lieu de l'eau.

Le poisson mange, digère, respire, pour garder une certaine température qui est, pour nos poissons de 2 ou 3 degrés plus élevée que celle de l'eau où i's se trouvent.

Au printemps, par exemple, l'eau de la Nive est en général à 11° ; la truite est donc à 14° ; qu'une fonte de neige, qu'un vent d'est ou du nord survienne, en quelques heures l'eau baisse soudain à 7°. La truite devra passer à 10°. Ce changement brusque la rend ma'ade. Elle se blottit au fond et ne bouge pas jusqu'à ce qu'elle se soit adaptée à la nouvelle température. Alors elle recommence à mordre.

Le troisième motif encore plus important est la variation de quantité d'oxygène dissout dans l'eau (la truite et le saumon sont les poissons les plus exigeants et sensibles sous ce rapport).

Si tous les animaux aériens ont autant d'oxygène qu'ils veulent, puisqu'il y en a partout dans l'air, les poissons ne peuvent utiliser que l'oxygène qui est en dissolution dans l'eau, et il y est en quantité limitée et variable.

Quand le poisson ne trouve pas tout l'oxygène dont il a besoin, sa vie se trouve ralentie. Il cesse de bouger, de manger et se terre dans les abris, exactement comme une chauve-souris pendant l'hiver.

P'us une eau est chaude, moins elle contient d'oxygène dissout. Les déversements des usines enlèvent beaucoup d'oxygène, tous les détritus jetés ou tombés à l'eau agissent de même, y compris les feuilles mortes pourrissant au fond. Enfin l'eau de neige ne contient à peu près aucune oxygène ; le poisson y étouffe donc et pour éviter la suffocation, se cache et ne bouge plus.

Lorsqu'un poisson se débat, il a besoin d'une grande quantité d'oxygène, l'eau ne pouvant la lui fournir, il s'asphyxie, on dit alors qu'on le noie, ce qui est inexact.

Il est dans l'état d'un coureur qui, en quelques minutes de course rapide, manque de souffle, en réalité ce coureur manque d'oxygène. Ce n'est pas la fatigue de ses jambes qui l'arrête, c'est le défaut de circulation générale, qui vient de ce que ses poumons n'arrivent pas à lui fournir tout l'oxygène qu'exige son effort.

Aussi un poisson se défendra-t-il moins en été qu'en hiver, moins aussi en eau de neige qu'en eau normale.

Voilà énumérées et étudiées par un savant, doublé d'un fin pêcheur, les trois causes principales de ces périodes décevantes où la bredouille est générale.

Montez vos Lignes

VOS BAS DE LIGNES

avec la

"Racine Tortue"

DE 5 MÈTRES SANS NŒUD

La seule qui ne s'effiloche pas !

Chaque racine livrée en pochette

Marque déposée "LA SOIE" PARIS

Si votre fournisseur ne peut vous procurer cet article, écrivez-nous

GROSSEURS ET RÉSISTANCES

de la Soie Tressée

à l'ABEILLE Barre Rouge

7 BR	8 BR.	9 BR.	10 BR.	11 BR.	12 BR.
8 kil.	8.500	9.500	12 kil.	15 kil.	17 kil.

HAMEÇONS MONTÉS

sur

" Racine Tortue "

Cristal doré - Forgés

Forgés Emaillés rouge

(0 m. 50 environ avec boucle)

Pêcheurs au Lancer

La Reine des soies pour le lancer est la Soie à

l'Abeille Barre Rouge

qui s'est classée toujours **première** dans tous les concours et les championnats internationaux

Marque déposée "LA SOIE" PARIS

Si votre fournisseur ne peut vous procurer cet article écrivez-nous

POUR LA PÊCHE AU LANCER OU A LA TRAINE EN BATEAU

Voici 2 engins originaux français :

ils SUPPRIMENT

le VRILLAGE de la ligne et la PLOMBÉE de la cuiller

Novelty for Bait Casting

ÉMERILLON LYONS

Spécial pour la pêche au lancer

(BREVETÉ S.G.D.G-MARQUE DÉPOSÉE)

Son extrême sensibilité supprime

les VRILLES

Poids de 1 à 2 gr.-Force de 10 à 15 Kg.

Un seul suffit entre la ligne et le bas de ligne

3 types: roulements doubles, triples, quadruples.

En gros: ROBIN J. Quai Perrache 9 LYON

CHÈQUES POSTAUX - LYON-C.C.-188.74

R.C. LYON-A. 54033.

N° 2	(8 billes)	5 francs
N° 3	(13 billes)	6 —
N° 4	(18 billes)	7 —

LA CUILLER LOURDE

EMRYLYONS

MARQUES ET MODÈLES DÉPOSÉS

pèse 20, 30 et 60 grammes

SUPPRIME LA PLOMBÉE

ET SE LANCE AUSSI CORRECTEMENT QUE LE DEVON LOURD

ses formes caractéristiques offrent une grande résistance à la rotation et à la translation dans l'eau et provoquent de forts remous

Tirée à la vitesse d'un homme au pas ELLE TOURNE même EN EAU CALME

sa rotation pulsatoire est perçue par la main du pêcheur

ELLE donne des RESULTATS SURPRENANTS

En vente dans grandes Maisons et Magasins articles de pêche

R.C. LYON-A. 54033

Pour le gros exclusivement écrire à M. Robin J. quai Perrache 9 LYON (2e)

N° 1	(20 grammes)	5 francs
N° 2	(30 grammes)	6 francs
N° 3	(60 grammes)	7 fr. 50

3 teintes : Argentée mat, Nickelée, Dorée

EN VENTE : A PARIS. — **Grands Magasins du LOUVRE** (Rayon 59).
A L'ANCRE D'OR, 32, rue Turbigo (3).
THEO DE DEKEN, 39, boulevard Voltaire (11).

EN PROVINCE. — **Dans les PRINCIPALES MAISONS** d'art. de pêche sportive

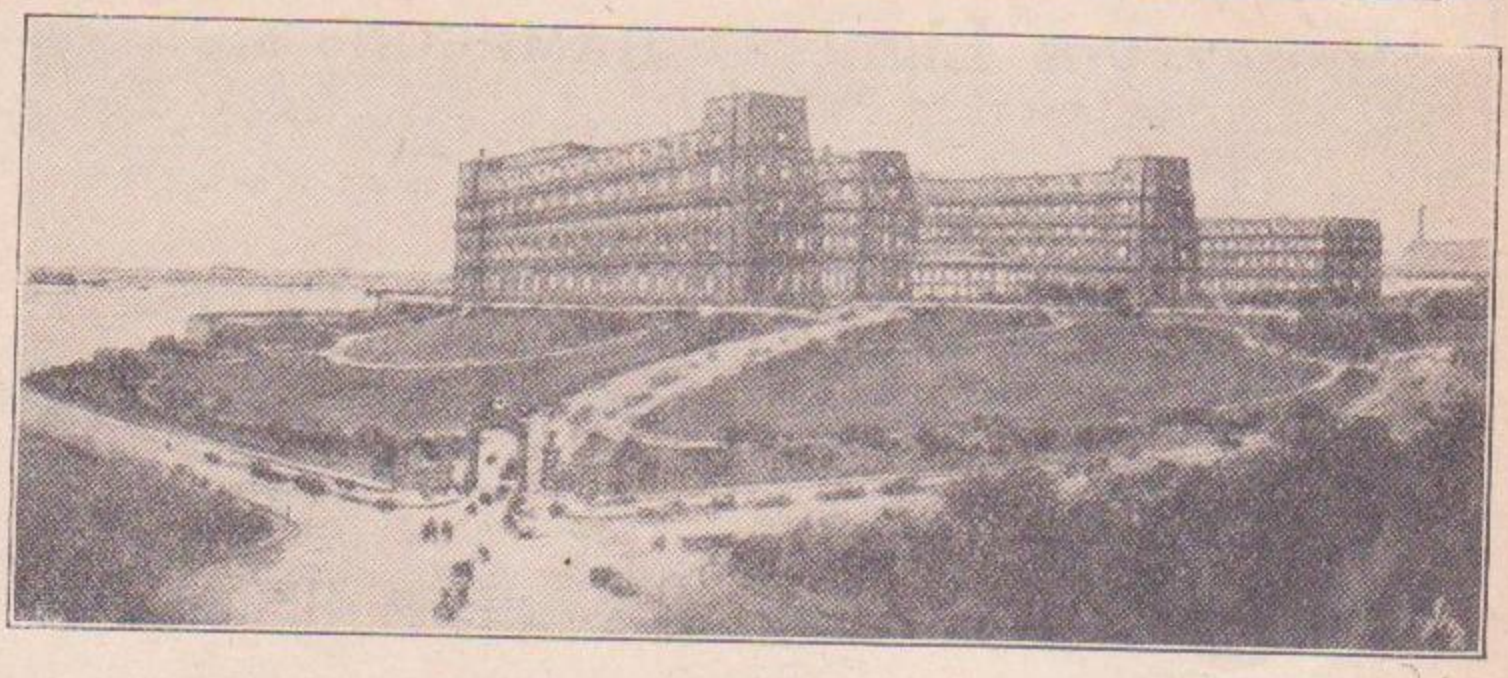

Hôtel du Palais et Restaurant - BIARRITZ

LATE IMPERIAL RESIDENCE

The Rendezvous of the highest society in Europe

Season all year round. — **Reduced terms during Winter**

G. C. CIGOLINI, General Manager.

ASSURANCES

TOUS LES RISQUES

Les meilleures Compagnies

Les meilleures Conditions

L. GIBRAC

11, Rue Étienne-Ardoin

BIARRITZ - *Tél. 6.67*

:: REMISES IMPORTANTES ::

AUX MEMBRES de LA SOCIÉTÉ

Pour être BIEN COIFFÉ

employez la

GOMINE ATTILIO

Marque déposée

Les cheveux tiendront sans être graissés.

En vente : chez les **Coiffeurs-Parfumeurs,** au **Biarritz-Bonheur,** et **à Paris, Galeries Lafayette,** Magasin **Le Printemps**

Gros et détail chez

SISMONDINI

Fabricant

Rue Pellot - BIARRITZ

PISCICULTURE

DANS NOS STATIONS

Nous rappelons que la Société avait, en 1926, 5 Stations :

N° 1. — **SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT** : 9 incubateurs pour 25 à 27.000 œufs ; 3 cuves en ciment pour alevinage.

N° 2. — **LA MADELEINE** : 18 incubateurs : 53 à 55.000 œufs ; 6 cuves en ciment pour alevinage.

N° 3. — **ST-MARTIN D'ARROSSA** : 17 incubateurs : 47 à 50.000 œufs ; 6 cuves en bois pour alevinage.

N° 4. — **EYHERALDE** : 6 incubateurs ; 3 cuves en bois.

N° 5. — **UREPEL** : 16 incubateurs : 45.000 œufs ; 6 cuves en ciment pour alevinage.

Toutes ces stations ont de longs tuyautages en fer galvanisé avec vannes-robinets.

La station n° 4 ne put fonctionner en 1926 et son déplacement fut décidé.

Durant le mois de décembre 1926 d'assez nombreux perfectionnements furent apportés aux stations existantes, en particulier aux prises d'eau et aux cuves en ciment. La station 4, qui était très rudimentaire, fut transférée près de la gare de Camboles-Thermes ; elle comprend maintenant dans un petit baraquement : un grand filtre ; 10 incubateurs pour 30.000 œufs ; 3 cuves en bois pour alevinage.

La prise d'eau a été faite en barrant un ruisseau venu de l'Ursuia, ce ruisseau est le reliquat des sources captées par la ville de Bayonne. Le terrain a été prêté par M. Camino, que nous remercions vivement.

En décembre, M. Antchartechahar avec ses collaborateurs, commencèrent à capturer des truites à Saint-Martin d'Arrossa, pour en obtenir des œufs. Ils utilisèrent 3 petits verveux, 2 placés en aval du barrage Beyrines, 1 sur un petit ruisseau se jetant dans la Nive de Baïgorry.

Ces pêches avaient été autorisées par arrêté préfectoral du 3 novembre 1926. Malheureusement la crue du 4 décembre vint les entraver. Les truites avaient été placées dans les cuves de la station 3 ; le ruisseau qui alimente cette station déborda et inonda la pisciculture, remettant ainsi les captives en liberté.

On ne put que plus tard reprendre les pêches, on ne captura ainsi que 52 femelles et 108 mâles de 200 à 800 grammes. On obtint 25.000 œufs, la première fécondation artificielle fut faite par les soins de MM. Calame et Rocq, les autres par M. Antchartechahar, elles réussirent toutes admirablement.

Un essai de capture de reproducteurs fut également effectué à Saint-Jean-Pied-de Port par les gardes Chiramberro et Louey. 39 truites de 300 grammes à 1 kilo furent capturées, il n'y avait que 5 femelles ; on dut les remettre à l'eau prématurément le 29 décembre par suite de réparation à la digue Anxo où se trouve la prise d'eau. La neige et le froid étaient tels ce jour-là, qu'il ne put être question de les transporter à la station n° 2.

Une grosse femelle avait donné 400 œufs magnifiques devenus maintenant des alevins particulièrement vigoureux.

Toutes les truites capturées furent remises à l'eau par les gardes : à Saint-Jean-Pied-de-Port en présence du brigadier des Eaux et Forêts M. Vanhems et à Arrossa, de quatre témoins.

Il résulte de ces essais que les femelles se déplacent beaucoup plus tôt que les mâles et que pour capturer les 400 ou 500 femelles qui nous seront nécessaires pour produire les œufs de fario destinés à nos stations, nous devrons commencer les captures dès octobre et nous préoccuper d'aménager des bassins pour les conserver dix à douze semaines. Mais nous avons expérimenté les moyens et les lieux des captures. Nous pouvons mentionner que l'œuf de truite vaut 55 à 75 francs le mille, pris en pisciculture.

La capture du saumon qui avait été préparée au barrage d'Ossès, pour fournir des œufs à l'Etablissement national de pisciculture d'Oloron ne put se faire, la crue du 4 décembre ayant endommagé la vanne de décharge et comblé la fosse où devait être placé le carrelet. Quand tout fut remis en état le poisson était déjà cantonné sur ses frayères. L'an prochain cette opération sera reprise en plus grand au même barrage et dans la nouvelle échelle qui doit être construite au barrage d'Halsou.

Par l'intermédiaire du Fishing Club de France nous avons acheté et reçu 100.000 œufs de truites fario de la pisciculture de Theix (Puy-de-Dôme). Nous avons acheté directement 25.000 œufs de fario et 15.000 œufs arc-en-ciel à la Pisciculture de Normandie à Bernay (Eure).

Enfin, sur la proposition de M. Chambeau, conservateur des Eaux et Forêts à Pau, M. le Directeur général des Eaux et Forêts a bien voulu nous faire allouer 5.000 œufs de saumon et 10.000 œufs d'arc-en-ciel en provenance de l'Etablissement d'Oloron.

Jusqu'ici la situation sanitaire de nos éle-

vages est excellente et nous pouvons espérer un grand nombre d'alevins.

Les premières éclosions ont eu lieu aux stations 2 et 3 le 3 février, pour les œufs de truites du pays ; le 3 mars à la station 4, le 6 mars aux autres stations, pour les œufs en provenance de Theix, le 10 Mars pour les saumons.

Aux dernières nouvelles les 10.000 arc-en-ciel, en provenance d'Oloron et placées à la station 4 à Cambo, ont subi une forte mortalité due probablement à la jeunesse des reproducteurs car les œufs étaient très petits.

Partout ailleurs, situation excellente.

DEVERSEMENT DES ALEVINS

C'est l'opération capitale du repeuplement et on y attache en général beaucoup trop peu d'importance.

On peut affirmer que presque tous les échecs de repeuplement viennent de déversements mal faits.

Si l'on jetait le blé à travers la campagne, on aurait certainement piètre moisson, faudrait-il en conclure que la culture du blé est impossible. C'est néanmoins ce qui se passe en général avec les alevins.

Non seulement on ne doit pas les déverser n'importe où, mais encore faut-il les disperser soigneusement. On ne doit mettre l'alevin que là où il y a eu frayères de truites, soit dans les ruisseaux, soit dans la rivière principale.

Cela indique bien que la majorité des alevins doit être déversée dans les parties supérieures des rivières, là où toutes les truites remontent en novembre-décembre.

Elles se chargeront ensuite de redescendre quand elles auront la taille voulue, la grosse truite toujours plus bas.

Si l'on remarque les ruisseaux coupés par le chemin de fer, on pourra constater que le drain, sous la voie, forme souvent à sa sortie, une chute infranchissable pour la truite, or, ces petits ruisseaux sont les meilleurs emplacements pour les frayères et pour les alevins.

La construction du chemin de fer a ainsi privé la région de plusieurs kilomètres d'excellentes frayères. Tant que la rivière fut très riche, cela ne fut pas sensible, mais ajouté à la pollution des eaux, au développement des agglomérations riveraines, au pullulement des barbeaux, au braconnage, à l'accroissement du nombre des pêcheurs, cela devient important.

Il y sera d'ailleurs remédié très simplement dans le courant de l'année.

Aux points choisis et repérés d'avance, les alevins doivent être déversés par 2 ou trois à la fois en laissant 0 m. 50 ou 1 mètre entre chaque petit groupe.

L'alevin a pris en effet, l'habitude de vivre en masse dans les bacs.

Si on les examine dans les stations, on constate qu'ils se tiennent toujours en bancs serrés.

Quand on les déverse en rivière par paquets de 50 ou 100, ils forment de suite une bande compacte.

Dans cet état, il n'existe pas d'abris pour eux ; la première truite adulte parcourant le secteur a tôt fait de repérer les nouveaux venus et en quelques instants, toute la bande est engloutie.

M. le Professeur Léger, directeur du Laboratoire de Pisciculture de l'Université de Grenoble, cite des « Truites de 400 grammes à peine, dont l'estomac renfermait une centaine de petits alevins qui avaient été déversés dans leur voisinage quelques heures avant ».

La truite n'est pas leur seul ennemi, il faut ajouter l'anguille et les oiseaux d'eau, martin-pêcheur en tête.

Au contraire, en déversant des isolés, chacun se niche sous quelque pierre.

De plus les secteurs de chasse pour l'alimentation sont ainsi établis, et la croissance de l'alevin beaucoup plus rapide.

C'est la méthode qui est employée maintenant avec succès aux Etats-Unis.

On comprend qu'elle exige de nombreux auxiliaires bénévoles. Nos camarades ne doivent pas considérer la Société comme une entreprise commerciale ; elle ne vit que par la bonne volonté, le dévouement de quelques-uns.

Pour déverser 150.000 à 160.000 alevins, il nous faudra des aides.

Ces déversements se font de préférence à la fin de l'après-midi.

Chaque équipe de deux sociétaires reçoit un bidon de 20 litres contenant quelques centaines d'alevins. Le bidon est remis près du lieu de déversement de l'équipe, par une camionnette (jusqu'ici ce fut celle de notre camarade J. Etchevers, fabricant du Chocolat Tristan, à Saint-Jean-Pied-de-Port, qui, d'Urepel à Cambo, depuis deux ans, véhicule gracieusement nos alevins. Nous lui renouvelons encore, au nom de tous, nos remerciements).

Nous avons fait faire de petits seaux spéciaux permettant de déverser facilement et à distance, bien que le mieux soit toujours de se mettre à l'eau.

Les opérations se feront d'Avril à fin Mai, en eaux basses. Nous demandons instamment que l'on veuille bien collaborer à cette opération, il en coûtera certains jours, le sacrifice d'une heure ou deux de pêche; est-ce vraiment trop demander ?

Cette année, de nombreux concours viendront certainement renforcer les petites équipes qui, depuis quatre ans, dans chaque section, effectuaient ces immersions. Les volontaires n'auront qu'à prévenir les présidents de section en indiquant au besoin les jours leur convenant le mieux ; ils seront avisés au moment voulu du point de déversement.

Recrutez de nouveaux sociétaires autour de vous
vous accroissez ainsi les moyens d'action de notre Société.

GOLF-HOTEL

Premier ordre - Sur la Plage - Face aux Pyrénées
Golf et Tennis privés — Centre de Tourisme et Sports
Chasse — Pêche

:: Saint-Jean-de-Luz :: **Téléphone 0.40** -:- Adr. Télégraphique : **Golfotel**

HOTEL du TRINQUET

Saint - Etienne - de - Baïgorry

ARCÉ, PROPRIÉTAIRE

Repas au bord de la Rivière
Terrasse ombragée

Spécialités Basques

Arrangements pour Familles
PRIX MODÉRÉS

Se habla español
English spoken

Téléphone 7

Montures,
Avançons,
Bas de ligne,

DIAMANT

en acier câblé à haute résistance

Seul le **" Fil Diamant"** vous permettra de pêcher fin et fort.

BIDARRAY - **Centre de la Pêche en Nive**

Villa Erramoundeguia

A 100 m. d'un Pool à Saumons

PENSION — BONNE CUISINE
5 Chambres - Salle de Bains
Eau courante - Source captée - Garage

Perfect and Quiet Fishing place English spoken

Téléph. 7
R. C. St-Palais 72

Nouvelles Galeries

A. FAUR-LUIRET

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT

Tous Engins pour la Pêche de la Truite

Spécialité de Racines Anglaises
Reconnues les meilleures

HAMEÇONS
de
Premier Choix

RAYON SPÉCIAL POUR LA PÊCHE DU PAYS

TOUS
ACCESSOIRES
POUR LA
PÊCHE DU SAUMON

Cannes - Moulinets - Soie - Cuillers
- Devons - Fils d'Acier, etc., etc. -

Renseignements et Conseils Pratiques pour ces Pêches

UNE ADRESSE A RETENIR

PAUL GRAS, 14. RUE FAIDHERBE, BOULOGNE S/M

DEVON FINO

LE SEUL POISSON ARTIFICIEL EFFICACE POUR LA PÊCHE
A LA TRUITE, AU SAUMON ET AU BROCHET

BOTTES CAOUTCHOUC

"La Pastille Rouge"

Toutes Marques Américaines, Françaises,
Anglaises, fabrication, importation récentes.

Envois faculté retour
ARNAUD, à PESSAC (Gironde)

CHASSE - PÊCHE

Bas caoutchouc anglais - Bottes caoutchouc

L. P. Ducasse

20, rue des Trois-Conils, **Bordeaux**

Gd Assortiment d'Articles de Pêche
Cannes, Hameçons, Moulinets
ARMES et MUNITIONS

Téléphone 11.16 Téléphone 11.16

SURVEILLANCE

Réunion de la Commission de Surveillance à Saint-Jean-Pied-de-Port, le 23 décembre 1926 et le 27 février 1927, présidée par M Calame. — Membres : MM. Cazavielle, Etchegaray, Harruguet, Rocq, secrétaire, Antchartechahar.

Depuis le dernier Bulletin, plusieurs crues ont assuré une protection presque automatique de la rivière.

Le 3 décembre, juste avant la crue formidable du 4, une frayère de saumon fut remarquée à l'embouchure de la Nive d'Arnéguy, à la fois par le garde Louey et certain braconnier ; au petit jour, notre garde surprit le braconnier en train de placer un «rateau». Un guetteur donna l'éveil et bien qu'il traversât la Nive d'Arnéguy, Louey ne put appréhender le délinquant, ni, vu l'obscurité, le reconnaître formellement.

L'engin fut saisi avec sa longue chaîne. C'est un spécimen remarquable et antique de l'industrie bohémienne.

Le 3 janvier, après plusieurs tentatives infructueuses, les gardes Louey et Duhalde appréhendèrent un propriétaire au moment où il relevait un verveux contenant trois truites dont une grosse femelle pleine d'œufs. Il répondra de trois délits : pêche de nuit, en temps prohibé, avec engin prohibé.

En Novembre, 22 saumons bécarts se sont trouvés arrêtés plusieurs jours au pied des vannes de décharge du barrage d'Halsou. Grâce au concours de quelques spécialistes, on prétend qu'ils passèrent non le barrage, mais les berges, à destination de Cambo et Bayonne.

ATTENTION

La Société recherche un nouveau garde. le 7e avec résidence de préférence à Ustaritz. Ce garde peut très bien exercer simultanément un autre métier. S'adresser pour tous renseignements soit à M. Calame, président de la section de Cambo. ou à M. Antchartechahar, garde-chef à Saint-Martin d'Arossa.

La Commission de surveil'ance a décidé de faire placer le téléphone à St-Martin d'Arossa, chez le garde-chef, et à Saint-Jean-Pied-de-Port, chez l'un des gardes. Dès que ce service fonctionnera, nos sociétaires en seront informés par la presse locale et pourront ainsi signaler rapidement tous les délits qu'ils constateront.

Nous tâcherons d'insta'ler aussi le téléphone chez le nouveau garde à Ustaritz, et nous étudions la possibilité de munir la brigade d'Arrossa d'une petite automobile à 3 places, qui décuplerait la surveillance actuelle.

Jusqu'ici, nous avons toujours pu exécuter nos programmes. Ce'ui-là est vaste, mais si nos camarades veulent nous aider, il est très réalisable.

OMISSION REPAREE.

Dans notre dernier bulletin nous avons omis un procès-verbal dressé par le garde des Eaux et Forêts Mondagaran, sur le Laurhibar, pour filet barrant toute la rivière. Nous 'ui adressons nos félicitations et une prime de 25 francs.

Déversement d'alevins à St-Jean-Pied-de-Port

De gauche à droite : MM. E. Eujol, R. Bedat, Ahaio. Dr Harriet, Bon, gendarme Minvielle.

Sociétaires, réservez votre clientèle à nos annonciers et recommandez particulièrement leurs maisons:

LE SAUMON

On sait que le saumon vient de la mer dans nos rivières uniquement pour y frayer. Le jeune saumon séjourne en rivière un an ou deux. Il atteint environ le poids de 150 grammes et au printemps, par bancs entiers, il descend à la mer.

Il y reste un an et demi ou deux ans et demi et remonte pour frayer, il pèse alors de 4 à 7 kilos. On voit quel rendement représente ce magnifique bétail qui n'enlève aucune nourriture à nos poissons d'eau douce, et va paître dans l'Océan.

On a beaucoup étudié cette migration du saumon, car il est très important de savoir s'il remonte dans la rivière où il est né.

A l'heure actuelle, après de très nombreuses expériences, tout le monde est d'accord sur un point : le saumon d'une même région maritime fréquente les mêmes frayères. Et presque certainement le tocan sorti d'un estuaire y remonte comme saumon.

Il doit en résulter que la destruction des frayères d'une rivière y amène la disparition du saumon quatre ou cinq ans plus tard.

Et inversement le déversement d'alevins de saumon y provoquera la montée d'adultes.

Nous pouvons mentionner quelques faits récents et peu connus que cite M. Gallois, conservateur des Eaux et Forêts.

Aux Etats-Unis, il existe dans l'océan Pacifique des espèces de saumon, absolument différentes de celles de l'Océan Atlantique. Or des déversements d'alevins du Pacifique (espèce Humpback ou Pink Salmon) ont amené quelques années après, des montées d'adultes de ces mêmes espèces.

Au printemps 1926, 100.000 alevins d'un an d'une autre espèce (Oncorhyncus Nerka, de l'Alaska) furent marqués et mis en liberté dans la rivière Colombia. En 1922, un grand nombre d'entre eux, devenus adultes, remontent la Colombia où 1200 furent repris ; comme écailles et qualité de chair, ils rappelaient leurs ancêtres de l'Alaska. En Hollande, une grande Société a entrepris des déversements d'alevins, dont les plus âgés furent amputés de la nageoire adipeuse. De 1883 à 1889, les chiffres de saumons sans nageoire adipeuse apportés croissant. En 1889, on cessa les déversements les captures de poissons amputés allèrent en se raréfiant. En 1906 on reprit les déversements et les captures recommencèrent.

A ces exemples probants, nous en ajouterons deux autres : un petit fleuve côtier anglais du Devonshire, la Teign, avait été complètement dépeuplé de saumons, une Société privée afferma la pêche et entreprit le repeuplement par alevins. Ces alevins provenaient de saumons de Normandie. On obtint ainsi quelques années après de bonnes montées de saumons, mais ils manquaient de ligne, c'était des saumons abatardis, dégénérés, comme nous en montrent certaines photographies prises dans la Canche par exemple. Ce poisson prenait mal la mouche, les appâts, se défendait mal. On cessa tout déversement pendant quelques années en effectuant des pêches intensives. Puis on reprit les immersions mais cette fois avec des alevins d'Ecosse et l'on obtint ainsi des montées de poissons magnifiques.

Ici même, à propos d'un projet de barrage qui détruirait toutes les frayères du gave d'Oloron, on est venu dire que les alevins descendus des rivières espagnoles dans le Golfe de Gascogne remonteront aussi bien dans l'Adour que vers leurs frayères d'origine, et que nos voisins ayant l'intelligence de consacrer des millions à l'accroissement du saumon dans leurs rivières, nous pouvions, nous, Français, avoir la stupidité de le détruire, pour donner au projet d'une entreprise de construction parisienne qui discrètement, ne s'appelle plus Loucheur, et ne s'appelle même plus Giros, la priorité sur d'autres projets. Nous avons heureusement un exemple irréfutable à opposer :

L'estuaire de la Nivelle se trouve entre l'estuaire de l'Adour et ceux des rivières espagnoles. L'eau de la Nivelle n'est polluée par aucune usine. Elle est toujours parfaite pour la truite, mais par suite de sa faible largeur et de l'absence de surveillance, le saumon, naguère abondant, puisqu'il y avait près d'Ascain une pêcherie au baro, a disparu, à peu près complètement.

Bien que selon leur coutume, les pêcheurs puissent facilement barrer toute la rivière, il n'a été pris en 1926 que 2 saumons — au filet — selon la statistique de l'Inscription Maritime et pour la région de Bayonne la même statistique donne en 1926 environ 2.500 saumons.

Si les centaines de milliers de tocans qui descendent chaque printemps de l'Adour, de l'Urumea, etc..., pour devenir beaux saumons dans le Golfe, remontaient ensuite indistinctement dans tous les estuaires, comment expliquer que la Nivelle, dont l'eau est plus pure que celle de l'Adour, n'en voit pour ainsi dire plus.

Ceci nous démontre que le saumon remonte dans l'estuaire d'où il est sorti.

Ne laissons donc détruire aucune de nos frayères et même accroissons-les en étendue et en alevins, si nous voulons réduire nos importations considérables de saumon frais et permettre à l'industrie touristique locale de lutter avec ses concurrentes étrangères.

biarritz-bonheur

magasins les plus élégants

Toutes les Nouveautés

AU SOUS-SOL

Rayon Spécial d'Articles de Pêche

ASSORTIMENT TRÈS COMPLET

LES ALDUDES

Station de Repos

Cure d'Air et d'Eau par excellence

Hôtel Erreca

CORRESPONDANCE - - AUTOS

Téléphone 2

Chauffage Central

— et —

Installations Sanitaires

Les plus anciennes références
La plus ancienne Maison

G. SAILLARD

Constructeur

BIARRITZ

Saint-Jean-Pied-de-Port

CHOCOLAT TRISTAN

SPÉCIALITÉ

de

ROCHERS BASQUES

Téléphone 20

Saint-Jean-Pied-de-Port

Maison Jacques INDART

HENRI CHIMITZ

Rue de l'Eglise

TOUS ARTICLES DE PÊCHE

ET DE CHASSE

Pisciculture de Normandie

E. BEAUMÉ

Propriétaire à BERNAY (Eure)

Spécialité de Grandes Truites de rivière
Truites de Mer - Truites Américaines
—— Saumons ——

Œufs embryonnés des meilleures races
—— de Truites ——

Alevins et Truites pour l'Elevage et
—— le Sport ——

Transport par appareils avec diffuseurs d'oxygène

Fournisseur de l'Etat, de la Société des Pêcheurs de la Nive, des principales Pisciculture et Sociétés de Pêche de France et de l'Etranger.

16 kilom. de Rivières à Truites sur la 'Risle' et la 'Charentonne'

PÊCHERIE de SAUMONS sur l'ORNE

LA TRUITE

LA PONTE

La truite commune, celle qui peuple toutes les rivières et ruisseaux du Pays Basque, pond en général en décembre et janvier.

Après être remontée soit dans les ruisseaux, soit vers le cours supérieur des rivières, elle nettoye de la queue de larges bandes sur le fond, là où il est formé surtout de petits graviers.

La femelle pond dans les petits sillons ainsi formés, puis le mâle passe et en projetant la laitance, féconde les œufs.

Chaque œuf a dans sa coque un trou infiniment petit, et pour que l'œuf soit fécondé, il faut que l'un des germes vivants de la laitance se présente juste à cet orifice.

L'œuf reste ainsi 40 jours si l'eau est à 10° — 80, si elle est à 5° — le produit du nombre de jours par le nombre de degrés de la température de l'eau devant être 400 ; vers le trentième jour, deux petits points noirs apparaissent à l'intérieur de la coquille, ce sont les yeux de l'embryon et l'on dit alors que l'œuf est embryonné.

Dans cet état il peut supporter des transports à longue distance ; on le place sur des cadres tendus de toile fine. Les cadres sont superposés, et sur le dernier on pose une caissette remplie de glace, le tout bien ficelé, entouré de papier, est placé dans une caisse beaucoup plus grande remplie de sciure de bois bien tassée. C'est ainsi que nous recevons nos œufs de Normandie ou du Puy-de-Dôme. On pourrait aussi bien les recevoir de Norvège ou d'Ecosse, car aux environs de 0°, température du cadre grâce à la glace, leur développement est extrêmement lent.

En les recevant, on doit petit à petit, les mettre à la température de l'eau où ils vont séjourner.

L'œuf est extrêmement sensible aux déplacements, un choc suffit à le crever ou à tuer l'embryon ; tout ce qui vit autour de lui est un dangereux ennemi.

Le canard, les oiseaux, tous les poissons, grands et petits, y compris ses propres parents, les insectes, les crevettes d'eau douce, tous le cherchent et le trouvent. Les mousses s'attachent à sa coque et la crèvent. Les frayères sont balayées par les crues ou noyées sous les limons.

Les mêmes ennemis continuent à poursuivre l'alevin qui, durant un mois encore est alourdi par une poche presque aussi grosse que l'œuf : la vésicule vitelline.

Aussi, peut-on dire qu'en fait, bien qu'une truite de 500 grammes donne en moyenne 600 à 800 œufs elle ne donne naissance qu'a une seule truite adulte.

On comprend l'importance des repeuplements par alevins, qui, s'ils sont bien faits, au moyen de sujets vigoureux, représentent comme résultats autant que la ponte de milliers de truites.

Dans notre région, les éclosions naturelles vont de février à avril. En juillet les jeunes truites ont trois centimètres environ ; l'été suivant, dans nos eaux très riches, la truite pèse de 100 à 120 grammes ; elle ne commence à pondre que l'année suivante.

Les œufs sont d'autant plus petits que la pondeuse est jeune ; ils vont ainsi de 2 à 4 millimètres de diamètre, les plus gros donnant les alevins les plus robustes. C'est pourquoi la théorie des pêcheurs au filet prêchant la destruction des grosses truites va sur ce point à l'encontre du repeuplement.

RAPPORT DU PRÉSIDENT de la SECTION DES ALDUDES

Parmi les rapports annuels des Présidents de sections, nous sommes heureux de publier le rapport ci-dessous qui est vraiment un modèle à tous égards.

1° *Ouverture.* — L'ouverture s'est faite le 1er février.

Ouverture prématurée. Les truites capturées les deux premières semaines portaient des œufs non arrivés à maturité. D'où perte de milliers d'œufs, capture d'un poisson sans goût et pêche sans attrait.

Autre inconvénient. Les truites qui frayent dans les petits ruisseaux sont à la merci des verveux dont les usagers peuvent écouler les captures faciles, le colportage étant autorisé du fait de l'ouverture.

Il est à noter que depuis l'an passé, un riverain habitant Urepel interdit la pêche dans sa propriété, jusqu'au 1er mars, alléguant que le pêcheur fait œuvre néfaste jusqu'à cette époque-là.

2° *Etat des eaux.* — Toujours fortes. Eaux froides provenant de la fonte des neiges.

3° *Richesse du cours d'eau.* — Promesse moyenne. Deux fortes crues ont dû faire beaucoup de mal. Le lit a été bouleversé : les gros blocs drainés en grand nombre par les eaux prouvent l'extrême violence du courant. Les truites qui vivaient dans les gorges étroites ou les parties accidentées de la rivière ont dû être roulées par les eaux. Les pêcheurs de

Banca m'ont signalé la capture de nombreuses truites portant traces de contusions. D'où reproduction naturelle nulle cette année, ces crues ayant coïncidé avec le frai.

4° *Alevins.* — Malgré cela je note la présence d'un assez grand nombre d'alevins dans les parties étales du cours d'eau ; ces alevins proviennent des lâchers faits l'année dernière et atteignent actuellement de 7 à 9 cm.

Conclusion à en tirer. Les alevins doivent être lâchés de préférence dans les parties les plus calmes du cours d'eau ; choisir surtout les endroits dont les rives sont en prés et dont les berges sont très basses. De cette façon, lors des montées du cours d'eau, les eaux sortent dans les prés, y forment des petits étangs calmes où les alevins se réfugient.

5° *Effectif.* — Légère diminution provenant surtout des suppressions des postes de douaniers d'Urepel et de Banca.

6° *Pisciculture.* — Le poste d'Urepel a reçu environ 35.000 œufs. Le transport a dû se faire dans de bonnes conditions car les œufs sont arrivés très frais. Placés sur cadres à éclosion, le 28 février, les premières sorties ont été constatées le 6 mars ; depuis l'éclosion continue, régulière et avec très peu de déchets 1 % à peine. Actuellement la moitié des œufs ont éclos.

Aldudes, le 14 mars 1927. M. ERRECA.

COMMENT PÊCHER LE BARBEAU ?

Le barbeau qui s'est introduit depuis quelques années dans le bassin de la Nive s'y développe d'inquiétante façon. Grosses mangeuses de vers de vase, d'alevins et autres animalecules, ses bandes ravageuses ont cartainement contribué à dépeupler notre jolie rivière et nous savons tous combien il est difficile de réparer le mal. Mais le barbeau de la Nive, parmi ses congénères des autres rivières, offre cette particularité de ne jamais, ou si rarement ! se faire prendre à la ligne : telle est du moins la légende que je vais ici même essayer de détruire en vous faisant part, amis pêcheurs, du résultat des nombreuses tentatives qui, par ma persévérance, ont été enfin couronnées de succès.

J'ai essayé de prendre le barbeau au fromage, appât classique, soit gruyère, soit roquefort : aucun résultat. J'ai essayé l'asticot, le vulgaire asticot dont nos truites de Nive, par la grande faute des pêcheurs, sont gavées sitôt Juin venu, au point de refuser les mouches les plus tentatrices de nos pêcheurs de surface et... les racines les plus fines de nos pêcheurs de fond. Par grand hasard j'ai croché l'un d'eux un jour d'orage : simple accident à ne pas généraliser. La courtillère, le véron mort ou vivant, le ver rouge, le sang, le blé cuit, tout fut inutile... jusqu'au jour où, pêchant dans une Nive en crue, au ver de terre ordinaire, à la grosse plombée lancée très loin du bord, j'ai fait ma première grosse pêche de barbeaux.

Telles sont les conditions de cette pêche en Nive : elles sont simples et rustiques, mais encore fallait-il y songer. Ayez deux cannes, ou plus, à moulinet, ordinaires, le scion sera solide, trente mètres environ de fil, un bas de ligne court : 0.75 en Florence ou mieux en Japonais de grosseur moyenne ou fort suivant l'état de trouble des eaux, 2 hameçons par bas de ligne n. 6 ou 7. La plombée sera une olive percée de trente grammes, ou plus si le courant est violent ; passez la soie du moulinet à travers l'olive, pincez la dite soie au-dessus du nœud la rattachant à votre bas de ligne avec un petit plomb fendu ordinaire, de manière que votre olive coulissant sur toute la longueur de la soie, ne retombe pas sur le bas de ligne et les hameçons. Accrochez de beaux vers, solidement, lovez une dizaine de mètres de soie à vos pieds et tout comme si vous pêchiez au lancer, jetez en plein courant. Piquez droit votre canne en terre, tendez la soie et attendez...

A l'encontre des autres poissons qui, les vieux pêcheurs le savent bien, viennent s'abriter et vermiller au ras du bord lorsque la rivière est grosse, le barbeau continue à se tenir au plus fort du courant là où par les périodes de basses eaux, vous avez pu le voir fouiller le fond en bande serrée. La touche ne se fera pas attendre, elle est bien caractéristique et ne peut être confondue avec les lents fléchissements du scion que provoque le courant tirant sur le fil : le scion vibre, puis fléchit ; il faut alors ferrer violemment et récupérer aussitôt la soie de peur que le poisson piqué ne prenne le courant du large ou ne se colle au fond entre deux galets ce qui est sa manière ordinaire de se défendre... et de briser les plus solides racines. Un barbillon d'une livre sera vite dans l'épuisette, à partir de trois livres il y a du travail.

Un dernier conseil : ramener la ligne toutes les dix minutes en moyenne, même s'il n'y a pas eu touche ; parfois un maudit fretin aura déchiqueté les vers, parfois aussi un barbillon sera venu tout doucement se prendre lui-même, à vous alors le profond dégorgeoir.

Tel est, amis pêcheurs, le résultat de mon expérience. Certes cette pêche brutale et sans messe ne vaut pas la scientifique pêche de la truite. Mais outre qu'à certains jours de crue cette pêche est seule praticable, si vous faites quelque grosse prise, ce qui est facile, car pour ma part j'ai pris en une après-midi avec une seule canne, jusqu'à cinq barbeaux, vous ne vous serez pas, en somme, ennuyé et vous aurez accompli, pour la Société, une bonne action.

Ainsi soit-il ! BLE CUIT.

LE BARRAGE D'HALSOU

Beaucoup de nos camarades ont été vivement émus par ce barrage, un membre anglais du Bureau a même émis l'opinion que par lui la rivière était complètement gâchée. Nous exposerons ici très impartialement les faits ; dans son état actuel, ce barrage empêche presque toute montée et cause par suite un préjudice aux pêcheurs et aux commerçants de la vallée, car l'échelle efficace n'est pas encore construite.

La conception de ce barage désastreux revient entièrement à l'éminent service des Forces Hydrauliques du Sud-Ouest à Toulouse.

Le propriétaire du barrage n'avait aucunement l'intention de le modifier : il se contentait d'agrandir et de régulariser le bief pour accroitre légèrement la force motrice dont il avait personnellement besoin. Le Service des Forces Hydrauliques lui interdit toute modification s'il ne créait pas un barrage nouveau captant la totalité du débit de la rivière — non seulement à l'étiage — mais jusqu'aux crues moyennes, soit 30 mètres cubes à la seconde.

M. Larroulet dut s'incliner et les plans furent établis sous la direction des Forces Hydrauliques. Le projet primitif prévoyait une échelle au centre du nouveau barrage et une autre près des vannes de décharge.

Les travaux étaient très avancés quand l'enquête, dont aurait dû dépendre leur commencement, fut ouverte en Novembre 1924, pour l'autorisation de concession.

Immédiatement, notre Société fit les réserves les plus expresses quant au débit réservé jugé insuffisant (500 litres seconde), à l'emplacement de l'échelle près des vannes, aux grilles pour empêcher les tocans de se faire broyer dans les turbines, ou embouteiller dans le canal.

Le Syndicat des Hôteliers de Biarritz et du Pays Basque, le Syndicat d'Initiative de Bayonne et du Pays Basque, le Syndicat d'Initiative de Biarritz, le Conseil Municipal de Biarritz, le Syndicat des Inscrits Maritimes, faisaient toutes réserves juridiques, et comme nous désignaient M. le Conservateur des Eaux et Forêts à Pau pour représenter leur intérêts.

La thèse ouvertement exprimée par le Service des Forces Hydrauliques est que la « Pêche n'existe pas en face de l'Electricité ». Lorsqu'il s'agit du saumon, on ne peut faire preuve de plus complète ignorance économique, car dans cette région, dont l'industrie essentielle est le tourisme, le besoin d'électricité n'est dû qu'au développement des stations de la côte, l'intérêt des clients apparaît donc supérieur à celui des fournisseurs. Ce n'est d'ailleurs qu'une question de mauvaise volonté de ce service, car si on le veut un barrage, même de 4 mètres, peut être franchi par le saumon. L'échelle, qui n'était qu'une rigole où l'eau se présentait en nappe verticale, disposition unique au monde et accessible aux seuls poissons volants, fut refusée par le Service des Eaux et Forêts et reniée par le Service des Forces Hydrauliques lui-même.

Durant deux années, de nombreux rapports furent envoyés par notre Société au Ministre des Travaux Publics par l'intermédiaire de M. Garat, député, maire de Bayonne, qui nous prêta en l'occurence le plus chaleureux appui.

M. Garat était tout désigné pour cette mission puisqu'il est le seul parlementaire du Sud-Ouest, membre du Conseil Supérieur de la Pêche, en même temps que membre de la Commission interministérielle dite des Estuaires, spécialement chargée de la pêche du saumon.

Espérant sans doute nous lasser, le Service des Forces Hydrauliques espaçait largement ses réponses, pour nous placer en face du fait accompli. C'est ainsi que fut supprimé le passelis et relevé de 0 m. 25 l'ancien barrage. De juillet à septembre, nous avons reçu sept lettres de M. Tardieu ; l'une, entre autres, le 20 septembre, fort savoureuse, où la Direction des Forces Hydrauliques fait dire au Ministre « que l'échelle actuelle construite par l'usinier est une échelle rudimentaire exécutée sans autorisation et qu'il ne convient pas de considérer comme définitive. Le demandeur en concession a cru ainsi, à tort, gagner du temps. Les Ingénieurs du Service des Forces Hydrauliques l'ont averti que cet ouvrage était exécuté à ses risques et périls et l'ont invité à présenter un nouveau projet d'échelle à poissons lequel est actuellement soumis pour examen à l'Administration des Eaux et Forêts. »

Enfin, le décret présidentiel du 16 octobre 1926 fixait le débit emprunté à 30 mètres cubes à la seconde (débit normal : 13 mètres cubes) ; le débit réservé doit être d'au moins 500 litres à la seconde du 1er janvier au 30 septembre et 1.800 litres à la seconde du 1er octobre au 1er janvier. (Ce principe est très important). Le concessionnaire est tenu d'établir et d'entretenir dans le barrage une échelle à poissons (acceptée par les Eaux et Forêts), de placer et d'entretenir **à l'amont de la prise d'eau** un grillage dont les barreaux seront espacés au maximum de trois centimètres.

M. Larroulet demanda en Novembre 1926 à M. le Conservateur des Eaux et Forêts, que l'échelle ne fût pas placée au centre du barrage comme le demandait cette Administration, mais près des vannes de décharge.

Tous les experts étrangers et locaux, tous les officiels consultés sont unanimes : l'échelle la plus efficace est au centre du barrage.

Le 3 décembre 1926 une conférence réunit à Halsou M. Chambeau, Conservateur des Eaux et Forêts ; M. Roux, Inspecteur adjoint à Bayonne ; M. Larroulet et son architecte ; MM. Rocq, Calame et Antchartechahar, pour la Société.

M. Larroulet exposa les grandes difficultés matérielles et surtout pécuniaires de l'échelle au centre et assura que l'échelle près des vannes fonctionnerait parfaitement.

Sous cette dernière réserve, M. Chambeau accepta l'essai, mais en échange de la concession faite sur le choix de l'emplacement, concession faite uniquement pour ne pas accroître le coût déjà très élevé de l'usine, Monsieur Larroulet accepta de faire ouvrir chaque jour durant deux ou trois heures, les vannes de décharge, afin d'attirer le saumon en ce point et d'augmenter ainsi les chances de fonctionnement de l'échelle, des mesures seraient prises en outre pour empêcher le braconnage.

Actuellement, les plans de la nouvelle échelle sont à l'étude et les travaux pourront être rapidement exécutés.

C'est besogne urgente, car le barrage est, tel qu'il est, absolument infranchissable pour le saumon bien que très peu élevé. Il est disposé de façon si oblique par rapport au courant que sa longueur est double de ce qu'elle devrait être. Il en résulte que même les crues légèrement au-dessus de la moyenne, ne font que le couvrir d'une nappe d'eau très peu épaisse, alors que si le barrage était normal au courant comme le prescrit le décret de concession, la lame d'eau serait souvent assez haute pour permettre au saumon de le franchir.

En février et mars 1927, les saumons étaient très nombreux dans les trous en aval du barrage et très peu se trouvaient en amont dans les lots de la Société. On ne signale presque pas de prises en Nive, alors qu'il y a eu grosse montée dans l'estuaire. Cela représente un très sérieux préjudice financier tant pour la Société que pour la région, car aux demandes de renseignements venues d'un peu partout, nous sommes obligés de répondre loyalement qu'il n'y a pas de prises et tous les hôteliers et les commerçants en subissent les conséquences. Les hôtels sont vides ; l'an passé, et il y a deux ans, ils étaient pleins de pêcheurs.

Si le Service des Forces Hydrauliques n'avait pas poussé M. Larroulet à ne point s'occuper de la question pêche, bien des ennuis lui eussent été évités, et l'industrie touristique locale n'eut pas subi ce dommage.

Nous tenons d'ailleurs à bien affirmer que nous avons toujours trouvé auprès de M. Larroulet le meilleur accueil et que sa personnalité est tout à fait hors de cause. Nous espérons que très prochainement les saumons pourront reprendre leur montée et que l'alose elle-même trouvera accès à ses frayères ; si le saumon ne pouvait passer avant la fin de la saison réelle de pêche, soit vers fin avril, nos finances seraient sérieusement affectées par la diminution des cotisations d'étrangers.

M. R.

L'arbre est indispensable à la rivière,
Pêcheurs, favorisez le reboisement !

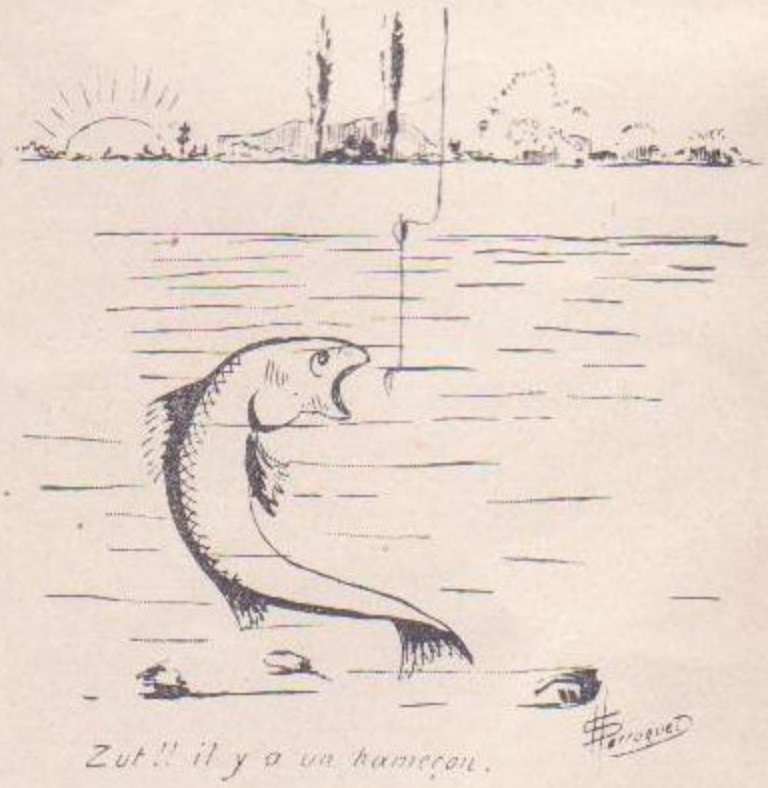

Zut !! il y a un hameçon.

Hôteliers, Fabricants, Commerçants !

Si vous jugez que nos efforts méritent d'être appuyés
Adhérez à la Société et donnez-nous votre publicité.

POUR UN AN : 4 INSERTIONS

Page entière : **350** f.; 1/2 page : **200** f.; 1/4 page : **125** f.; 1/8 page : **75** f.

ÉTABLISSEMENTS FRANCO-BASQUES

BAYONNE - 61, Rue Bourgneuf

Adresse Télégraphique : JOSEMON-BAYONNE

Téléphone 9.36

Tout ce qui concerne la Chasse et la Pêche

Soies et Cannes à Lancer pour le Saumon
Cannes à Mouches - Mouches - Racines
anglaises pour la Truite

SE HABLA ESPANOL **ENGLISH SPOKEN**

BIDARRAY

"Le Paradis du Pêcheur". (BÆDEKER).

HOTEL du PONT d'ENFER

SITUÉ SUR LA RIVIÈRE

Central pour toutes les Pêches

Eau courante - Salle de Bains - Electricité

CUISINE SOIGNÉE **PRIX MODÉRÉS**

Avant de faire vos achats, vous devriez consulter
le catalogue de l'ANCRE D'OR

Donnez-nous vos noms et adresses. Vous recevrez
chaque année un catalogue gratis et franco.

Pour les Pêcheurs et les Gourmets

PETITES TRUITES A LA SLESTADT

En Juin 1914, nous étions allés, trois bons amis, pour pêcher, près de Mauléon, dans la riant vallée du Saison ; un Basque, un Alsacien et votre serviteur.

Le temps était délicieux ; les nuages légers alternaient avec le soleil ; la rivière en ordre et les eaux claires, comme il convient pour la pêche à la mouche. Car nous étions tous trois de fervents adeptes de cet élégant procédé de pêche.

Les petites truites seules répondirent d'abord aux attraits de nos jolies mouchettes, confectionnées avec amour dans le silence du cabinet.

Avez-vous remarqué qu'assez souvent les truites capricieuses mordent pour ainsi dire par rang de taille ? Quelquefois les grosses commères truites se mettent en chasse ; elles occupent leur poste d'alimentation à la limite d'un courant et d'une eau calme et en interdisent l'accès aux truites plus petites. Le lendemain on n'en pique presque que de moyennes et d'autres jours les petites truites seules daignent honorer de leur attention vos artificielles les plus séduisantes.

Le patron de la coquette auberge souletine nous présenta au premier repas les truitelles frites à la poêle. Elles étaient d'ailleurs délicieuses.

Le lendemain, même pêche, un peu plus abondante. J'exigeai du maître-queux la préparation de ces gentils poissons à la manière de feu Victor Paget, dit Chapelle, le chef éminent de la Munia, à Héas, recette qui a été donnée dans le premier fascicule de « La Nive ».

Ce plat réunit l'unanime suffrage des pêcheurs et même du patron de l'auberge, qui avait commencé par trouver la méthode « un peu drôle ».

Mais notre compagnon Alsacien, une fine gaule doublée d'une bonne fourchette, tout en savourant ce plat exquis, marmonna entre ses dents : « Et moi aussi j'ai ma manière de préparer les petites truites ! »

En effet, le troisième jour, il nous quitta en cours de pêche, après avoir recueilli les petites truites capturées et regagna l'auberge.

Au déjeuner, après la très savoureuse garbure locale, l'hôte nous porta les truites préparées à la manière du camarade Alsacien, qui nous dit tenir cette recette de la vieille cuisinière de sa grand'mère, originaire de Slestadt.

Ce fut un régal et, de suite, une discussion s'ouvrit sur les mérites respectifs de la méthode de Chapelle et de celle d'Alsace. Elle dura plusieurs jours ; car vous pensez bien qu'un procès aussi épicé, examiné par des juges scrupuleux, pouvait durer longtemps.

Nos lecteurs, pêcheurs adroits et gourmets, apprécieront en dernier ressort, après avoir fait alterner par leur cordon-bleu les préparations cependant peu compliquées que nous soumettons en toute confiance à leur intelligente gourmandise.

A. DE MARIEN.

RECETTE DES PETITES TRUITES A LA SLESTADT

C'est un régal d'amateur, avec de petites truites pesant environ cent grammes, mais bien fraîches.

Les vider par l'ouïe. Procédé : avec un bon couteau, faire une très courte incision transversale près de l'anus, pour sectionner le boyau. Prendre un morceau de bois dur, — non un couteau, — de forme plate, étroite et légèrement tranchante de la pointe ; mettre la truite dans la main gauche, entamer, avec la pointe de bois dur l'épaule de la truite, le long de l'os qui limite la chair près de l'ouïe ; passer adroitement la lame de bois dans la gorge du poisson, pour saisir l'œsophage ; tirer à soi pour dégager l'estomac de la truite en aidant au mouvement avec les doigts de la main gauche ; retirer l'estomac, et couper au ras de l'œsophage.

Nota : si la rivière est fréquentée par des asticotiers, ou si vous pêchez vous-même à l'asticot, videz les truites, **en les ouvrant entièrement.** Rien n'est plus désagréable, en mangeant les truites, comme de trouver sous sa fourchette quelqu'une de ces répugnantes bestioles, qui ne craignent pas de se loger dans les chairs du poisson, dans ses ouïes, etc...

Laver les truites ; les égoutter sur un linge sans les essuyer.

Pour dix truitelles, prenez un plat en terre commune ; le garnir de 80 grammes d'oignons coupés en minces rondelles ; ajoutez 8 grammes de persil en branches. Mettez une douzaine de grains de poivre entiers et une forte pincée de sel.

Posez là-dessus les truites, en alternant têtes et queues, mais reposant sur le fond du plat.

Ajoutez environ 100 grammes de beurre, placé sur le plat et sur les truites ; une forte pincée de sel.

Mettez le plat au feu ; le mieux est sur des charbons et de la cendre ; on peut aussi chauffer sur un fourneau.

Après départ de cuisson, ajouter un décilitre d'eau ; cuire une demi-heure en mijotant et arrosant avec la cuisson en retournant le poisson.

Servir le plat de cuisson sur la table.

NOUVELLES BRÈVES

M. Gallois, Conservateur des Eaux et Forêts, chargé spécialement de la pêche et de la pisciculture pour les bassins du Rhône, de de la Garonne et de l'Adour, nous a fait l'honneur de visiter notre domaine halieutique les 16 et 17 décembre.

Il a pu voir nos pisciculture 1, 2, 3, les stations 2 et 3 contenant un assez grand nombre de beaux reproducteurs et les premières pontes. Un programme de collaboration étroite avec l'Établissement national d'Oloron a été envisagé pour la prochaine période de frai du saumon.

La ville de Biarritz va capter l'eau de la Nive à Itxassou, elle prendra 175 litres à la seconde. Nous pensons qu'au préalable on veillera à la pureté chimique de l'eau, car bien souvent les vaches mêmes refusent de la boire et tous les bassins filtrants ne donneront jamais que des solutions filtrées d'hyposulfite de soude, ou de potasse.

Si les autorités municipales ne viennent pas aider notre Société à obtenir l'application des arrêtés contre la pollution industrielle, les Biarrots sauront qu'on leur fournit l'eau pour la lessive, et ne boiront que du vin... comme de coutume, car ce sont gens avisés.

Nous rappelons que le Congrès de la Fédération des Sociétés de Pêche du Sud-Ouest-Midi, aura lieu à Bayonne, pour la Pentecôte, les 4, 5, 6 Juin. Nous espérons que toutes les Sociétés des Basses-Pyrénées y enverront des délégués pour que le département soit aussi bien représenté que les douze autres départements de la Fédération.

M. H. G. Stewart, président de notre section étrangère, avait attiré notre attention sur le danger de l'emploi du goudron sur les routes. Il avait été constaté en Angleterre que les poussières ammoniacales dégagées par le goudron, toujours impur, amenait la disparition complète de la truite le long des routes ainsi entretenues. On doit, dans ce cas, employer le bitume. Nous avions signalé le fait à l'Administration des Ponts et Chaussées, et nous avons été heureux d'apprendre , de M. l'Ingénieur des Ponts et Chaussées à Bayonne, que le bitume serait dorénavant employé le long des rivières à salmonidés.

La concession du barrage de Narp continue à soulever de vives protestations et les arguments économiques, les demandes d'indemnité appuyées par des statistiques ont fait impression sur la Direction Générale des Eaux et Forêts qui s'oppose légitimement à cette construction. Lorsque l'on verra ce que la zone concurrente espagnole tirera dans quelques années de cette pêche du saumon, on félicitera chaleureusement les hauts fonctionnaires français qui auront eu la clairvoyance d'évaluer l'importance économique du Gave d'Oloron. L'affaire est maintenant pendante au Ministère des Travaux Publics. M. Louch..... sera-t-il ministre durant deux heures pour signer cette concession ?

Le Président de la Société a visité le 15 Février la pisciculture de Normandie, à Bernay (Eure). M. Beaumé, propriétaire, lui a réservé le plus cordial accueil et montré tout l'établissement en plein fonctionnement.

On ne saurait trop recommander d'aller y voir les milliers de truites superbes, communes et arc-en-ciel, de 2 à 4 kilos, évoluant dans une magnifique rivière artificielle. Les œufs fournis par ces truites sont admirables et justifient les excellents résultats obtenus dans nos stations depuis trois ans.

M. Beaumé a fait don à la Société d'un des appareils qu'il emploie pour l'incubation des millions d'œufs sortant chaque année de son établissement et nous a fourni les conseils précieux de sa longue expérience.

Nous lui exprimons ici nos sincères remerciements.

Le barrage d'Halsou a été vérifié le 14 Mars par le Service des Ponts et Chaussées; le relèvement autorisé par le décret du 16 octobre 1926 était de 0 m. 25 ; on a constaté

Concours de Pêche 1927

Nos camarades trouveront dans le N° 1 du Bulletin les conditions détaillées de nos trois concours, avec la liste des prix en espèces.

On nous a signalé en particulier :

Plus grosse truite. — M. Emile EUJOL, de Saint-Jean-Pied-de-Port: Truite de 1 k. 100.

M. SIMPSON, de Saint-Jean-Pied-de-Port : Truite de 0 k. 950.

M. ITHURRALDE, à Saint-Martin-d'Arrossa. Truite de 0 k. 820.

Plus gros saumon. — M. ALDABE, à Saint-Jean-Pied-de-Port. Un Saumon de 10 k. 200, pris le 2 Février. Lot 2.

J. HAITCE - Bayonne

46, Rue Poissonnerie, 46

ARTICLES DE PÊCHE

Spécialités pour Saumons et Truites

Cannes et Filets en tous genres

Filets pour la Chasse
Ressorts

T. S. F.

Appareils toutes Marques

Spécialité
Montage sans antenne ni terre

Prix sur demande

— PRIX MODÉRÉS —

ITXASSOU (B.-P.)

Près de l'Eglise

HOTEL TEILLERY

Situé à 800 mètres de la gare - 100 mètres de la poste 400 mètres de la Nive - Se recommande par l'excellence — de sa cuisine basque (Spécialité de Truites) — Thé, Chocolat, Repas sont servis sur un splendide chêne séculaire - Vue magnifique sur les montagnes, la Nive et le Pas-de-Roland - Fronton pour la Pelote Salon - Piano - Salle de Bains - Electricité - Garage

CHAMBRES ET PENSION DE FAMILLE

(Ouverte toute la Saison)

TÉLÉPHONE n° 1 Prix Modérés J. BONNET, Directeur

SAINT-ÉTIENNE-DE-BAIGORRY

Hôtel des Pyrénées

PAUL GINESTE, PROPRIÉTAIRE

Chambres confortables, Terrasses ombragées
Cuisine soignée

Spécialités : TRUITES - PALOMBES

GARAGE *TÉLÉPHONE N° 2*

SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (B.-P.)

Hôtel Central

CADIOU, PROPRIÉTAIRE

Salon - 2 Salles de Bains - Eau courante
chaude et froide dans toutes les chambres
Cuisine Basque soignée

Pêche au Saumon, à la Truite - Excursions

Tél. Saint-Jean-Pied-de-Port N° 8

qu'il s'élevait à 0 m. 33. Notre Société a fait toutes réserves sur l'absence d'échelle et en particulier sur le fait que l'Administration avait laissé supprimer le passelit formant échelle avant que le barrage ne fut autorisé et qu'une échelle approuvée ait été établi.

LA NIVE SE VENGE

Les ouvriers étrangers des chantiers du nouvel établissement thermal de Cambo (il n'y a sans doute plus de chômeurs français), se sont livrés à la pêche à la dynamite, en amont de Cambo. L'un d'eux a dû être entraîné par le courant, car il a disparu et on a trouvé sur la rive sa veste, son portefeuille garni de 400 francs et un paquet de dynamite.

Nous supposons que le Parquet de Bayonne aura la légitime curiosité de connaître la provenance exacte de cet explosif et le motif de sa diffusion parmi les manœuvres étrangers.

Ne jetez pas ce bulletin, il constituera une collection utile à consulter, demandez-nous une RELIURE MOBILE SPÉCIALE contenant 12 numéros (3 ans), avec titre doré. Prix 5.50. En dépôt dans toutes les sections.

Renseignements Utiles

— Nous rappelons que dans toutes les rivières des Basses-Pyrénées toute pêche au « chinka » est interdite.

— La pêche aux poissons blancs aubours, cabots, barbeaux, brochets, perches, goujons, etc., et à l'écrevisse est interdite du 18 Avril au 19 Juin.

— Tous les Sociétaires doivent recevoir ce Bulletin ; le premier numéro a été envoyé à tous les Sociétaires inscrits en 1926 ; l'Administration des Postes est seule responsable des omissions.

En particulier à Saint-Martin-d'Arossa, sur 110 sociétaires, plus de 30 n'ont rien reçu. La rumeur publique y a vu un sabotage caractérisé dont nous ne tolèrerons pas la récidive.

DÉVERSEMENT D'ALEVINS A CAMBO

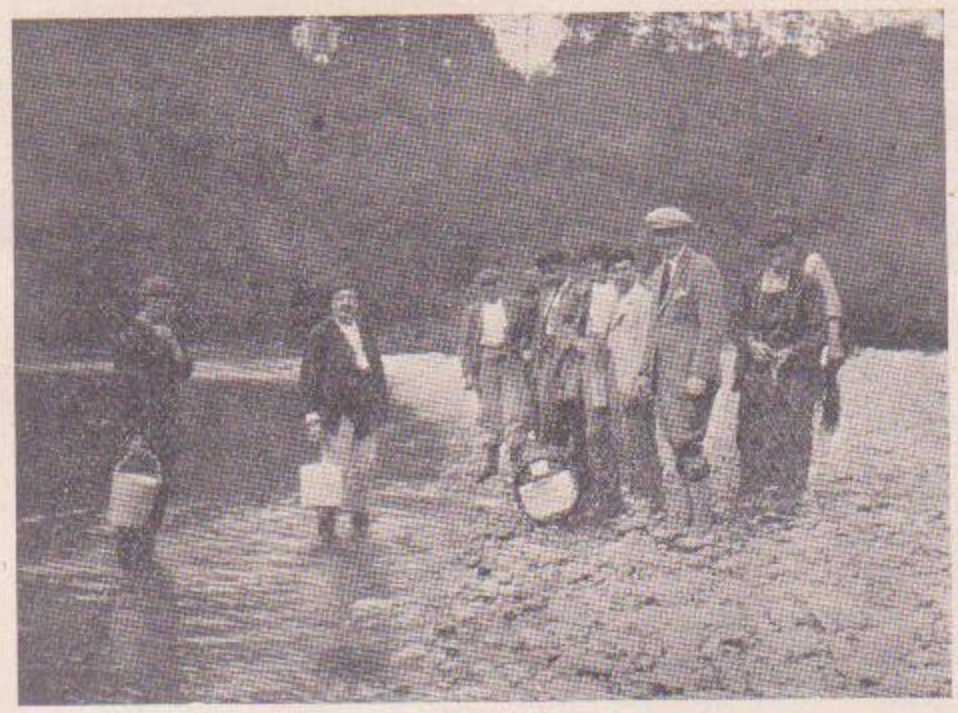

De gauche à droite : MM. Boudon, Martinez, Maisonnave, Delquigny, Martinez fils, Paul Habans, Camadro, Calame, Léopold Habans.

TOUTES LES MALADIES DE PEAU GUÉRISSENT

Les démangeaisons affaiblissent et démoralisent, ainsi d'ailleurs que toutes les maladies de la peau : acné, dartres, eczéma, herpès, prurigo, sycosis, érythèmes, psoriasis, urticaire, clous et furoncles. Quand le trouble sanguin se porte aux jambes, ce sont les souffrances des rhumatismes, arthrites, varices, phlébites, sciatique, goutte. Le sang mal placé est encore coupable des maux de tête, migraines, névralgies, insomnies, ainsi que des métrites, salpingites, crises mensuelles, complications de l'âge critique et artério-sclérose. Pour redevenir jeune, vigoureux, agile, pratiquez la « rectification » du sang par la cure de Richelet.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. A défaut et pour renseignements sur le traitement, écrire à L. RICHELET, de Sedan, 6, rue de Belfort, Bayonne (B.-P.).

COTISATIONS : Français, domiciliés dans les Basses-Pyr., **10** fr. par an.
Hors ce Département, **30** francs. — Etrangers, **50** francs.
Membres à Vie : Français, **200** francs. — Etrangers, **400** francs.

CHÈQUE POSTAL, Bordeaux 16.333

Société des Pêcheurs de la Nive, à SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT (B.-P.)

AU
PÊCHEUR FRANÇAIS
2, Rue Argenterie — Bayonne

Cannes - Moulinets - Mouches
— et Poissons Artificiels —
Pantalons et Bas imperméables
— Chaussures Spéciales —

INSTALLATION ÉLECTRIQUE
pour fabrication et réparations
de Tous Articles de Pêche

WYERS Fres
30, Quai du Louvre, PARIS
Médaille d'Or Paris 1900
Diplôme d'Honneur Bruxelles 1910
INVENTEURS FABRICANTS
Vendant directement aux Pêcheurs
Engins Supérieurs PÊCHES
pour toutes
Fabrication irréprochable
TARIF ILLUSTRÉ franco contre 0 f. 75

Faites partie de la Société des Pêcheurs de la Nive :

D'Abord *parce que, si vous aimez le Pays Basque ou si vous êtes pêcheur, c'est votre* **Devoir.**

Car **vous participez** *ainsi aux dépenses de repeuplement et de protection de la rivière basque par excellence.*

Vous avez *sur la Nive le droit exclusif de pêcher à la ligne plombée à une deux ou trois cannes, et le droit de passage sur chaque rive, d'Halsou à Saint-Jean-Pied-de-Port soit 36 k. environ.*

Sur les autres rivières certains parcours vous sont réservés.

Vous recevez *tous les trois mois le présent bulletin.*

Vous participez *à trois concours annuels.*

Vous pourrez *bientôt lire gratuitement tous les ouvrages intéressants concernant la pêche.*

Nive Anglers Club

(Started in April 1923)

Give us your home address and you will receive the further issues

The Nive and its improvement

If you travel along the course of the Nive from Halsou to Saint-Jean-Pied-de-Port you will see a marvellous series of pools and runs perfectly suited to salmon. Regarded from the point of view of an angler, the water itself appears to be ideal. There is fine holding and and there are obvious "taking places" in almost every pool. There is only one reason why great numbers of salmon are not caught in the Nive this reason is that there are not enough of them. For every single salmon that is in the pools today there should be at least fifty.

There are many kilometres of perfect trout water on the Nive and tributaries. This should yield heavy bags of trout and be sufficient to provide sport for hundreds of anglers. Not so many years ago trout swarmed in all your streams. Then the selling price of them increased rapidly and the trout decreased in proportion to the rise in price. The poacher flourished exceedingly at the expense of the community. Dynamite, lime and poison all against the law were used freely. The number of nets increased and all other engines of destruction that could be devised were in constant use. Apparently the close season was regarded as merely a legal joke. There was always someone who would sell, and someone who would buy trout which were out of condition.

That was the state of affairs when I saw the Nive in 1923. Its state would have been just as hopeless today had not a few patriotic Basque gentlemen aided by some enthusiastic foreigners decided to take necessary action to prevent the extinction of salmon and trout. To those gentlemen and the good comrades who so quickly rallied round them, the thanks of every fisherman no matter whether resident or a visitor, are due. If that same state of affairs had been permitted to continue for a few years longer there would have been small use for fishing rods round about the Nive. True the local poacher would have had to find other employment. But even that would have been small consolation to honest anglers (hopelessly fishing in pratically empty water). However now I believe that the Society formed to which nearly all local and visiting anglers belong - will gradually restore your rivers to something like their old glory as regards numbers and quality of trout. At the sametime it will probably make the Nive a far better salmon river than it has ever been since impassible weirs, and deadly nets, first prevented the ascent of sufficient breeding stock from the sea.

The Société des Pêcheurs de la Nive have proceeded with their good work more rapidly than those of us who were fully aware of their many and serious difficulties thought possible.

Immediately after their formation they began to stop the wholesale poaching. Then they bougth up the netting and other rights at the periodical auction. They established hatcheries from which many thousands of trout fry are annually turned into the streams. Then, (marvellous achievement), they managed to secure the suppression of the deadly baros, the wheelnets that which until 1926 scooped out the bulk of the ascending salmon. They have now an efficient patrol of river watchers. The weirs have been closely scrutinised and succesful steps taken to compel the construction of effective salmon passes where necessary. They have introduced many minor improvements and with it all have kept on good terms with the riparian owners, most of them by now have realized that what is being done to the rivers will eventually benefit themselves to a very great extent.

Altogether not a bad record for three years work ! Yet you may hear unsuccesful anglers remark that they "cannot see what good the Society has done" Apparently some immediate miracle is expected. This might be possible could you find a powerful and benevolent fairy. A wave of the magic wand

above the waters. "Become ye full of great fish". This would in an instant achieve all the objects that the Society has in view. But to mere mortals the power to secure such an immediate change, has not been given. But nevertheless unity of endeavour and intelligent perseverence will produce eventually the same good results.

During three seasons on the Nive or tributaries a few ideas have occured to me in connection with the work done or to be done. In case some of them may be of some use I give them here. — I think the two achievements of greatest immediate value have been the removal of the Salmon baros and the temporary suppression of the trout nets. Before long results from the hatcheries will be noticeable. In connection with these I wonder if a small pool or pools could be found or constructed in which fry could be reared and kept safely until they were a year old ? I think this plan would result in a much larger percentage of the fry surviving until hey become of takeable size.

As regards the type of trout eggs used for hatching. If the rainbow trout can be induced to remain you will find them a magnificent sporting and fast growing fish. But unfortunately they have in most European waters an unfortunate habit of disappearing to the sea in their second or third year. Failing Rainbows I think Loch leven — or even better — Loch Awe eggs, would suit your streams. A small experiment with the Cut-throat or American Brook trout would be worth trying. Owing to the distinctive marking of this variety the results of the experiment would be easily ascertainable as soon as they had grown old enough to be caught.

Also you should I think spawn your own trout for the hatcheries. The deep orange finned variety from the Aldudes river should be excellent for this purpose. Trout produce a thousand to eight hundred eghs (more or less) for each pound of their own weight.

At present the fly fisherman cannot do so well as he ought to on your streams. There is a great abundance of bottom feeding. As the stock of trout has decreased there is nowadays even more of this food available for each remaining fish than there used to be. Therefore they take less interest in passing flies, although on some rare occasions I have seen them taken greedily. I suppose it would not be possible to set aside a few short stretches of suitable water for "Fly only"?. If this could be done it would be a great encouragement to the ever increasing number of fly fishermen. At present it is difficult to induce trout which are so frequently surfeited by baiting in a wholesale way with asticot, to rise freely to a fly.

SALMON. — I can see no reason why the Nive should not again become a first class salmon river. The four essentials for improvement are. Easy access from the sea to the furthest spawning grounds whenever the water is at normal spring height. The closest possible protection of spawning fish. Elimination of pollution not only in the fresh but also in the tidal water above Bayonne. — Protection of salmon fry, parr, or smolts, until they have left the river for the sea.

As regards the first of these essentials at present a high flood is still necessary before fish can come up. The seco d has already been fulfilled. — The third still needs a good deal of attention. The fourth is at present left largely to chance. The watchers should be instructed to occasionally inspect the baskets of fishermen. Young salmon somewhat ressemble small trout. On the excuse of mistaken identity although undersized, a good many of those caught are retained by fishermen instead of being returned unhurt to the river. Penalties for taking the young of salmon should be enforced Posted on trees and other places near the banks of the Spey in Scotland I saw many placards defining the penalties for taking parr. These were. — Confiscation of rod and gear as well as any fish caught. Also a fine of £ 20. Further an additional fine of £ 2 for every parr taken. These Penalties are somewhat severe but they act as certainly as a deterrent. Everyone takes pains not to incur them.

I hear that a salmon hatchery will shortly be ready which will be of service to introduce the fresh blood which is so often beneficial, as well as increasing the stock. In addition to the hatchery I suggest that the system of planting eyed salmon ova in selected stretches of gravel has often yielded good results.

Should any one despair of vastly increasing the stock of salmon on the Nive let him read the history of the English river Wye. In that river, entirely owing to supervision and improvements extending over a period of some years, salmon can now be counted in thousands instead of in the paltry tens of old days. It is always rash to attempt to predict future events. But I venture to prophesy that the number of salmon annually caught in the Nive will gradually increase from 1929-30 onwards.

H. Atwood Clark.

The Weir of Halsou

The concession of this weir was granted by the State in 1566, it was only 5 feet high and built out of stones and wood. A mere cut in the middle allowed passing of small boats and salmon.

This pass was of course a very favorite ground for local poachers. In 1924, the owner of the concession wishing to improve the power of his mill, asked from State authorities a licence to widening the mill race.

But the official Electric Service obliged him, if he wanted any improvement to be granted to make a new weir taking the whole useful water, in fact not only when at its normal level but even when the river was in half flood.

The Nive river is there State property and the Electric State office is always very glad to show to the State Office of Woods and Rivers, which has control of the fishing, that an industrial service does not care a bit for fishing, even when fishing is to be let by the State and concerns the valuable salmon.

So, a small pass was made near the water gates, near the entrance of the mill's canal, but it was of course a mere joke just as good as to have put up a notice board begging fish to come there and fly over.

Unfortunately ,for the Electric Service but still more for the builder who did but obey its very expensive orders, our Club, during sixteen months raised Cain about the matter and sent complaint after complaint to the Travaux Publics Minister, for there was no legal action to be brought against the builder of the weir since he was shielded by an official order.

The results were quite successful. We received between. June and September 26, seven letters from the Minister himself and in one of them, we had the very pure joy to read that the Electric Service had actually no hand in the making of such an unefficient salmon pass, that on the contrary the builder had been warned of its possible defect and of the necessity of building a new pass at his own expense.

When one knew that the designs of this same pass had been approuved and countersigned, if not entirely designed by the same Service, I can only say that the reading of this letter was as pleasant to me as the gaffing of a good fish in a « land it if you can » pool !

On Oct. 1926, a decree of the President de la République granted the new concession of the weir and gave sanction and legal effect to most of our demands :

A New pass is ordered to be built as soon as possible. Its situation and design are to be exactly as directed by the Woods and Rivers Service.

The water left for the pass must be 1.800 litres every second, during the running up time of salmon (instead of 500 litres a second as originally designed). A special iron grating placed at the entrance of the mill's canal, will prevent parr when descending the river in their ordinary season from entering the canal and will direct them towards the pass.

The designs of the new pass are ready, it will be of the Denil type with two entrances, one of them for low water. Special water gates will give an additionnal fall of water at the foot of the pass.

The new weir is but ten inches higher than the old one and not six feet high, but it has such a length across the current that fish can surmount it only with the help of very high waters. The average flood produces only a thin sheet of water upon the slope.

At present it stops fish running up, but fortunately (if infortunately for the redds) we have had since December three very big floods, the last of which was on March 7, which should have brought up most of the fish stopped just above Ustaritz near the tidal waters.

M. R.

LAST NEWS

According to the suggestion of a member of our Board, Mr H. G. Stewart, the Club had pointed out to the Official Service of the Road, how dangerous to trout the tar had prouved in England. We have just been informed that our request has been taken into account and that henceforth bitumen would be used for the pavement of the road along the river.

— Good Salmon run is reported in March with good catches during the last week of the month.

— Very good trout baskets in March.

PRACTICAL WARNINGS

One must remind that coarse fish must not be fished for from April 18 to June 19.

— Please report your salmon catches to the President of the Club. (A special printed post card is sent to every member who asks for it. Scales with mention of the weight and size of the fish will be received with pleasure

The Weir of Halsou

The concession of this weir was granted by the State in 1566, it was only 5 feet high and built out of stones and wood. A mere cut in the middle allowed passing of small boats and salmon.

This pass was of course a very favorite ground for local poachers. In 1924, the owner of the concession wishing to improve the power of his mill, asked from State authorities a iicence to widening the mill race.

But the official Electric Service obliged him, if he wanted any improvement to be granted to make a new weir taking the whole useful water, in fact not only when at its normal level but even when the river was in half flood.

The Nive river is there State property and the Electric State office is always very glad to show to the State Office of Woods and Rivers, which has control of the fishing, that an industrial service does not care a bit for fishing, even when fishing is to be let by the State and concerns the valuable salmon.

So, a small pass was made near the water gates, near the entrance of the mill's canal, but it was of course a mere joke just as good as to have put up a notice board begging fish to come there and fly over.

Unfortunately ,for the Electric Service but still more for the builder who did but obey its very expensive orders, our Club, during sixteen months raised Cain about the matter and sent complaint after complaint to the Travaux Publics Minister, for there was no legal action to be brought against the builder of the weir since he was shielded by an official order.

The results were quite successful. We received between. June and September 26, seven letters from the Minister himself and in one of them, we had the very pure joy to read that the Electric Service had actually no hand in the making of such an unefficient salmon pass, that on the contrary the builder had been warned of its possible defect and of the necessity of building a new pass at his own expense.

When one knew that the designs of this same pass had been approuved and countersigned, if not entirely designed by the same Service, I can only say that the reading of this letter was as pleasant to me as the gaffing of a good fish in a « land it if you can » pool !

On Oct. 1926, a decree of the President de la République granted the new concession of the weir and gave sanction and legal effect to most of our demands :

A New pass is ordered to be built as soon as possible. Its situation and design are to be exactly as directed by the Woods and Rivers Service.

The water left for the pass must be 1.800 litres every second, during the running up time of salmon (instead of 500 litres a second as originally designed). A special iron grating placed at the entrance of the mill's canal, will prevent parr when descending the river in their ordinary season from entering the canal and will direct them towards the pass.

The designs of the new pass are ready, it will be of the Denil type with two entrances, one of them for low water. Special water gates will give an additionnal fall of water at the foot of the pass.

The new weir is but ten inches higher than the old one and not six feet high, but it has such a length across the current that fish can surmount it only with the help of very high waters. The average flood produces only a thin sheet of water upon the slope.

At present it stops fish running up, but fortunately (if infortunately for the redds) we have had since December three very big floods, the last of which was on March 7, which should have brought up most of the fish stopped just above Ustaritz near the tidal waters.

M. R.

LAST NEWS

According to the suggestion of a member of our Board, Mr H. G. Stewart, the Club had pointed out to the Official Service of the Road, how dangerous to trout the tar had prouved in England. We have just been informed that our request has been taken into account and that henceforth bitumen would be used for the pavement of the road along the river.

— Good Salmon run is reported in March with good catches during the last week of the month.

— Very good trout baskets in March.

PRACTICAL WARNINGS

One must remind that coarse fish must not be fished for from April 18 to June 19.

— Please report your salmon catches to the President of the Club. (A special printed post card is sent to every member who asks for it. Scales with mention of the weight and size of the fish will be received with pleasure

REPORTS

GUARDING

It has been rather easy since December, water being very high and thick most of the time.

A poacher was taken on Dec. 3 by Guardian 4, near St. Jean Pied de Port, when setting, at dawn a local salmon trap called « rateau » (rake), upon a redd (in fact the first redd seen). The « rate » has been seized, it is a very curious and old poaching gear (we will start one day a special, and we hope entirely retrospective exhibition of poaching implements).

A riparian owner was fined on Jan. 3. by Guardians 4 and 3 when netting at dawn, trout in a brook.

Salmon poaching is reported to have been successful in tidal waters, but we are not rich enough to deal with it efficiently. We should want a small 5 HP motor car, able to bring 3 guardians in answer to any telephone call. — from Mendive and Urepel to Bayonne — almost all the streams being along a good road. At present the guardians are compelled to use the trains which are rare and slow.

This motor car would require about frs. 14.000 for the purchase and 10.000 yearly for use and sinking fund but the guarding would be ten times more efficient. The only difficulty is the purchase, for we could afford the other expenses.

About the tidal waters, we should hire a motor boat at Bayonne, and thus prevent the barring of the whole river when a big run is reported.

REDDS

Salmon have not been quite as numerous as last year, but were still far more numerous than previously.

This shows that the poor sport of last season came chiefly from the extraordinary low and warm water which made fish sick. First redd seen on Dec. 1 near St. Jean Pied de Port, the flood of Dec. 4 washed all fish down, redds were seen again from Dec. 20, but most of them around St. Martin d'Arrossa, a few miles lower than they are usually situated. Trout spawn must certainly have been much damaged by the floods which were far more violent than usual.

Everytime you send us an extra-subscription you enable us to reeeive a bigger State allowance since this allowance is in proportion to our private subscriptions (about 30 or 40 per cent) then help us as far as your purse will permit.

HATCHERIES

About 200 trout were netted, in December, with difficulties from the flood but 52 females which gave 25.000 ova, females seem to run up sooner than males.

At present the five hatcheries contain 150.000 brown trout fry 5.000 salmon fry 40.000 rambow trout ova or fry good reports from every one of them.

— No salmon could be netted for the hatcheries in December same reason : flood.

FISHING REPORTS

SALMON

Over 1.000 fish netted in the estuary and tidal waters. Many fish stopped by the weir of Halsou — but no catches reported from this part — only some fish lost.

On upper parts of the river, few catches best one : M. Aldabe, St. Jean Pied de Port, 21 pounds.

Water has not been in fishing condition more than twelve days.

Big run is reported from Gave d'Oloron, with many catches, several anglers killed over 20 fish each (record 13 in a week — best catch 37 pounds).

TROUT

Very abundant, especially a lot of good sized fish between one and three pounds.

From the upper parts, especially from Les Aldudes, reports are sent of many trout caught, showing wounds or an eye put out, all these , from the strength of the flood in those narrow valleys.

Yearling and parr are in considerable number, it will want strict guarding to let them grow unharmed.

Best catch : M. E. Eujol, of St. Jean Pied de Port : 2 ½ pounds.

Correspondance and chèques must be forwarded to
Président des Pêcheurs de la Nive à Saint-Jean-le-Vieux (Basses-Pyrénées)

Les dessins qui illustrent ce numéro sont dûs à la plume et au pinceau de nos camarades Jean Calame et S. Harruguet, aussi bons artistes que fins pêcheurs.

Imp. de la *Gazette*, 17, rue Duler, Biarritz *Le Directeur-Gérant* : M. ROCQ.

ITXASSOU

Centre de Pêche au Saumon et à la Truite

Hôtel du Pas de Roland

SUR LA GRANDE ROUTE

:: Eau courante chaude et froide ::

Confort moderne - Chauffage central

Chambres confortables - Cuisine soignée

TÉLÉPHONE 9 ITXASSOU

MOTOR CAR SERVICES

OF THE "MIDI RAILWAY COMPANY"

THE "ROUTE DES PYRENEES"

Biarritz-Cerbère (522 miles)
and
Biarritz-Carcassonne (491 miles)
} or vice-versa

in 6 stages (7 days, including one day's rest at Luchon) via Saint-Jean-Pied-de-Port, Eaux-Bonnes, Lourdes. Cauterets, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, Saint-Girons, Ax-les-Thermes.

Font-Romeu < Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Cerbère, Aude Gorges, Carcassonne.

The "Route des Pyrenees" passes through important fishing centres where numerous lakes, rivers and streams permit all — — kinds of fishing, specially trout and salmon — —

For particulars apply to : *Service de Tourisme of the "Midi" Railway Company, 54, boulevard Haussmann, Paris (9e). Travel Offices and Agencies.*

ALTITUDE RESORTS IN THE PYRENEES

FONT-ROMEU (Pyrénées Orientales)

LE GRAND-HOTEL (altitude 6.000 feet) -:- Open all the year round

Trout fishing centre : The large réservoir of "Les Bouillouses"

High Mountain Golf, opening in June 1927

For particulars, apply to : *M. le Directeur du Grand-Hôtel,* Font-Romeu (Pyrénées-Orientales)

LUCHON-SUPERBAGNÈRES (Haute-Garonne)

L'HOTEL DE SUPERBAGNÈRES (Altitude 6.000 feet)

Connected with Luchon by an electric rack railway

Summer Season : June to October.
Winter — December to March.

Luchon is a Trout Fishing Centre (Rivers : "La Pique" and "l'One")

For particulars apply to : *M. le Directeur de l'Hôtel de Superbagnères,* Luchon (Haute-Garonne).

Corresponding Hôtel at Paris : **HOTEL MODERNE,** place de la République.

IMP. GAZETTE BIARRITZ

Reg. Com. Seine 46.487